

Louis XIV, le roi Soleil à Versailles



Louis XIV est né le 5 décembre 1638, et est devenu roi à l'âge de 5 ans, le 14 Mai 1643. Ne pouvant exercer à cet âge, sa mère, Anne d'Autriche, va exercer le pouvoir en son nom. En 1661, Louis XIV a décidé de gouverner et d'exercer personnellement la direction des affaires.

Louis XIV a-t-il été un grand roi de France ?

I. Le « roi soleil » :



Peinture figurant sur un plafond du château de Versailles (« nec pluribus impar ») en 1672

La devise de Louis XIV est « *nec pluribus impar* » soit « le roi l'emporte sur tous les autres ». Il a choisi un surnom en rapport avec sa devise, qui est « Roi soleil » afin de faire référence au soleil qui est le plus grand des astres, ainsi le roi éclaire le monde et gouverne avec raison et intelligence.

Louis XIV demeurait le symbole de la **monarchie absolue de droit divin**. **L'absolutisme** affirmait que la souveraineté résidait tout entière dans la personne du roi, ainsi le roi était au-dessus des lois. Cependant ce pouvoir n'était pas illimité, le roi devait respecter les lois fondamentales du royaume qui étaient des principes oraux.

Louis XIV a connu la Fronde puis des révoltes de la grande noblesse et des parlements en 1650. Ainsi, il a imposé un pouvoir fort et une politique de grandeur de la France et de l'Europe.

L'autorité royale a été mise en scène, les souverains avaient compris qu'il fallait manifester leur pouvoir pour contrôler les esprits.

a. Toute puissance, toute autorité résident dans la main du roi (...). Tout ce qui se trouve dans l'étendue de nos États nous appartient. Les rois sont seigneurs absolus (...). Celui qui a donné des rois aux hommes a voulu qu'on les respectât comme ses lieutenants, se réservant à lui seul le droit d'examiner leur conduite. Sa volonté est que quiconque est né sujet obéisse sans discernement.

b. Je commandais aux quatre secrétaires d'État de ne plus rien signer du tout sans m'en parler; au Surintendant de même et qu'il ne se fit rien aux Finances sans être enregistré dans un livre qui me devait demeurer (...). Je résolus de ne point prendre de premier ministre, rien n'étant plus indigne que de voir d'un côté toutes les fonctions et de l'autre le seul titre de roi. Pour cela, il était nécessaire de partager ma confiance (...). Il n'était pas de mon intérêt de prendre des hommes d'une qualité plus éminente. Il fallait faire connaître que mon intention n'était pas de partager mon autorité.

Louis XIV, Mémoire pour l'instruction du dauphin, 1661 (extrait)

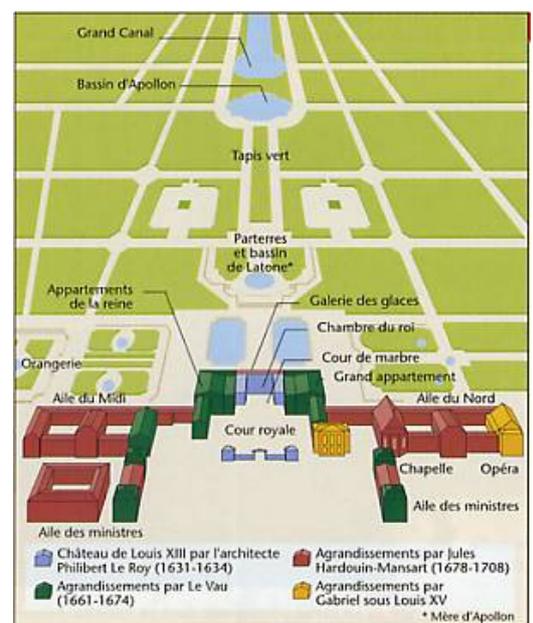
II. Versailles, cœur du Royaume en France :

A. La construction de Versailles :

Le lieu de Versailles est retenu car le roi souhaitait s'éloigner des parisiens qui pourraient se révolter comme lors de Fronde, c'était aussi un lieu pour chasser. Versailles n'était donc qu'une forêt où il y avait le pavillon de chasse de Louis XIII, il a servi de noyau pour la construction du château. Le château a été un chantier pendant une cinquantaine d'années, qui a mobilisé des milliers de personnes.

En 1678-1684, la Grande Galerie, a été nommé plus tard « la galerie des glaces » et a été édifée permettant d'illustrer le pouvoir absolu du roi.

Le château de Versailles ressemblait à une véritable ville : des courtisans s'installaient à Versailles, il fallait y ajouter des logements de fonctions des officiers, et des domestiques.



La cour était devenue le lieu de l'exercice du pouvoir du roi puisque tous les organes de gouvernement étaient rassemblés à Versailles.



B. Vivre à Versailles :

Louis XIV occupait le château de Versailles à partir de 1682. Les journées à Versailles étaient organisées selon l'étiquette. Il s'agissait d'un emploi du temps du lever du soleil au coucher. Il était imposé aux courtisans et aux officiers qui étaient à son service.

Afin de distraire les membres de la cour, Louis XIV organisait de nombreux spectacles, des fêtes, des banquets. La grande noblesse et le haut clergé y menaient une vie luxueuse et oisive.

Louis XIV désignait ses favoris afin qu'ils puissent assister à son coucher par exemple.

Moyens sûrs et honnêtes pour amener les hérétiques à la foi catholique »,

gravure.



III. Les Français sous le règne de Louis XIV :

A. Les français et la religion :

Louis XIV imposait sa religion, qui était le catholicisme. Son règne était caractérisé par l'absolutisme religieux. Le 17 octobre 1685 le roi révoque l'édit de Nantes, grâce à l'édit de Fontainebleau, le protestantisme était interdit sur le territoire français. Le royaume de France est devenu exclusivement catholique. Les conversions forcées entraînaient des tensions sur le territoire.

De nombreux protestants décidaient de migrer vers d'autres pays comme la Hollande, les Provinces-Unies, l'Angleterre, la Prusse. L'économie du royaume a été touchée par cette émigration de manière négative. Par la suite, Louis XIV décida d'abolir la liberté de conscience au sein du royaume.

B. Les relations entre le peuple et le roi :

La société française était une société d'ordre et de corps, la fonction première du roi était de garantir des privilèges au peuple (protection, bienveillance, bonheur). Au moment du sacre, le roi prononçait un sermon où il déclarait son attachement au royaume et à ses sujets. Les sujets devaient au roi, l'amour et le respect. Par définition, les sujets étaient soumis au roi.

Les sujets étaient vus comme une entité passive et ignorante qu'il fallait instruire notamment grâce à la propagande.

Suite à la Fronde qui avait affaibli le royaume, les finances étaient au plus bas alors pour payer les nombreuses guerres mais aussi la vie luxueuse de Versailles, le roi a décidé de faire payer de lourds impôts au peuple malgré leur pauvreté et la famine. De nombreuses personnes erraient dans les rues et mendiaient pour vivre. Un imposant fossé séparait la vie à Versailles et la vie du peuple français dans le reste du royaume.

CONCLUSION :

Son règne se termina à sa mort, le 1^{er} septembre 1715 à Versailles. Louis XIV a marqué l'Histoire, notamment par son règne qui a duré 72 ans, soit l'un des plus longs de l'histoire d'Europe et de l'histoire de France.

A la suite de ces nombreuses guerres, Louis XIV a été définitivement identifié comme un roi prédateur, violent, comme celui qui était à l'origine des dernières guerres en Europe. Au début des années 1680 jusqu'à sa mort, le roi a gouverné de plus en plus seul. Son image du roi Soleil s'est terni à la fin de son règne.